



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00251

Numéro SIREN : 434 036 612

Nom ou dénomination : LPONTET-B

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2017 sous le numéro de dépôt 756

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

SAS AGAPES SERVICES

Immeuble Pericentre

rue Van Gogh

59658 Villeneuve D Ascq Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : LPONTET-B

Numéro RCS : 434 036 612

Numéro Gestion : 2006B00251

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: rue Van Gogh Immeuble Péricentre
59650 Villeneuve-d Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2010

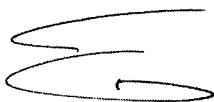
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 19/01/2017

Sous le numéro : 756

Délivré à Lille Métropole le 24 janvier 2017

Le Greffier,





KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**CERTIFIÉ
CONFORME**

LPontet-B S.A.S.

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

EXEMPLAIRE GREFFE

Exercice clos le 31 décembre 2010
LPontet-B S.A.S.
Immeuble Péricentre, Rue Van Gogh 59650 Villeneuve d'Ascq
Ce rapport contient 22 pages
Réf : : AD-111-041

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble La Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

LPontet-B S.A.S.

Siège social : Immeuble Péricentre, Rue Van Gogh 59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : €50 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LPontet-B S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

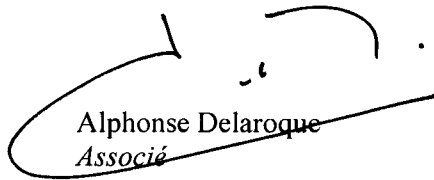
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 25 mars 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Alphonse Delaroque
Associé

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LPONTET B SASDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise BOULEVARD VAN GOGH 59650 VILLENEUVE D'ASCQDurée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET * 4 3 4 0 3 6 6 1 2 0 0 0 1 9Néant ☐ *

				Exercice N, clos le : <u>131122010</u>		N - 1 <u>131122009</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			4 531
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	27 223	27 223	14 576
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	415	415	5 781
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 028 789	1 028 789	997 042
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	35 196	35 196	27 617	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 401	2 401	1 360	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	1 094 024	1 094 024	1 050 907	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 094 024	1 094 024	1 050 907	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		LPONTET B SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000		50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	98 069		80 008
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 872		18 061
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	183 941	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	60 111		83 650
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	60 111		83 650
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	80 774		69 043
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			196 321
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	496 245		271 333
	Dettes fiscales et sociales	DY	271 582		258 313
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 371		19 178	
	Compte régul.	EB			
	Produits constatés d'avance (4)				
	TOTAL (IV)	EC	849 972		814 187
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 094 024		1 050 907
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	849 972		814 187	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1 er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise:		LPONTET B SAS		Néant ☐		*		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 586 195	FB		FC	2 586 195	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	8 430	FH		FI	8 430
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 594 624	FK		FL	2 594 624	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 648	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	82 127	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 681 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	525 367	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 950)	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	692 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	120 295	
	Salaires et traitements*					FY	742 991	
	Charges sociales (10)					FZ	240 064	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	36 096
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD	54 011	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	267 388
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	2 634 550
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GG	46 874	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	6 811	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)						GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	6 811	
	Intérêts et charges assimilées (6)					CQ		
	Différences négatives de change					GR	267	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)						GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	267	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	6 811	
						GW	53 686	
							26 024	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>LPONTET B SAS</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	17 837	5 436	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 837	5 436	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	24 553	4 623	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	24 553	4 623	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(6 716)	814	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 097	8 777	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 706 073	2 595 185	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 675 200	2 577 125	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	30 872	18 061	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives ☐ A6 obligatoires ☐ A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2010

⇒ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

⇒ NOTES SUR LE BILAN

1 – Immobilisations

2 – Amortissements

3 – Stocks

4 – Créances et dettes

5 – Comptes de régularisation

6 – Capital social

⇒ AUTRES INFORMATIONS

7 – Tableau de variation des capitaux propres

8 – Provisions pour risques et charges

9 – Engagement retraite

10 – Effectif

11 – Etat des transferts de charges au 31/12/2010

12 – Intérêts des sociétés liées au 31/12/2010

13 – Etat des droits individuels à la formation au 31/12/2010

14 – Résultat exceptionnel

15 – Engagements hors bilan

16 – Evénements postérieurs à la clôture

17 – Fiscalité de groupe

18 – Identité de la société établissant les comptes consolidés

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Cette société a pour objet les opérations d'achats et de ventes relatives à la restauration.
L'activité de la société a démarré lors de la signature du contrat de location gérance en 2006, prenant effet en 2007.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE

Néant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code du commerce et au règlement CRC n° 99-03 du 29/04/1999 relatif à la réécriture du PCG, sans dérogation significative.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Nous retenons la méthode de compensation des comptes bancaires ouverts dans un même établissement (Solde Actif et Passif).

1. IMMOBILISATIONS

Néant.

2. AMORTISSEMENTS

Néant.

3. STOCKS

Les marchandises sont enregistrées selon la méthode FIFO. Les articles dont la valeur vénale est inférieure au prix d'achat sont dépréciés.

4. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances clients présentant des risques de non recouvrement sont provisionnées.

Le montant des créances à moins d'1 an est de 1 031 605 €.

Le montant des dettes à moins d'1 an est de 849 972 €.

(Voir Note 1 pour les Créances et Dettes des entreprises liées)

5. COMPTES DE REGULARISATION

Les Produits à recevoir concernent des remises fournisseurs à recevoir sur le chiffre d'affaires de l'année et des aides de l'Etat pour la restauration.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 400.61 € au 31/12/2010.

(Voir Note 2 pour les données chiffrées)

6. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est d'un montant de 50 000 €. Il est constitué de 2 500 actions de 20 euros.

7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Voir Note 3)

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et charges liées à des obligations vis à vis des tiers dont il est probable qu'elles entraînent des sorties de ressources sans contrepartie attendue. Ces obligations sont nettement précisées quant à leur objet mais leurs échéances ou leurs montants sont incertains. Leur évaluation se fait sur la base des dernières informations connues.

Elles s'élèvent au 31/12/2010 à 60 111.28 €.

(Voir Note 4 et 9 pour les données chiffrées)

9. ENGAGEMENT DE RETRAITE

La gestion externe de l'engagement est assurée par une compagnie d'assurances.

Elle se traduit par le versement de primes destinées à couvrir les engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des salariés.

La couverture des engagements de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est assurée au 31/12/10 à concurrence de 100 %.

10. EFFECTIF AU 31/12/2010

Cadres	4
Agents de maîtrise	4
Employés	42

Total effectif au 31/12/10 50

11. ETAT DES TRANSFERTS DE CHARGES AU 31/12/2010

Les transferts de charges s'élèvent à 4 196.96 € pour l'année 2010. Ils se composent dans leur intégralité d'indemnités de charges de personnel.

(Voir note 7)

12. INTERETS SOCIETES LIEES AU 31/12/2010

Ils s'élèvent à 6 811.39 € et se composent pour leur intégralité d'intérêts de compte courant que lui verse la SAS. (Voir Note 8)

13. ETAT DES DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Ils s'élèvent à 1023 heures au 31/12/2010.

14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à (6 716.37€).

(Voir Note 5)

15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

16. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le siège de la société est fixé à Villeneuve d'Ascq (59650) - Immeuble Péricentre, Rue Van Gogh depuis le 15/02/2011.

A compter du 24/01/2011 le Directeur Général de la Société est Monsieur Guillaume LECOMTE.

17. FISCALITE DE GROUPE

La SAS L-PONTET B fait partie du groupe d'intégration fiscale dont AGAPES SA est la société « tête de groupe ».

La convention d'intégration stipule que les filiales membres du groupe comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

Les économies d'impôt liées à l'utilisation des résultats fiscaux déficitaires sont comptabilisées en produits chez le redevable de l'impôt.

18. IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés d'Agapes SA – Immeuble péricentre – Villeneuve d'Ascq.

NOTE N° 1

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

EN €		
	OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	ENTRANT DANS UN MEME PERIMETRE DE CONSOLIDATION EN AMONT
ACTIF		
45100011 Compte courant - 3 BRASSEURS INTERNATIONAL SAS	855 635	
46799011 DEB/CRED div - 3 BRASSEURS INTERNATIONAL SAS	4 252	
TOTAL	859 887	-
PASSIF		
40110000 Fournisseurs - FONCIMALT SNC	14 673	
40110000 Fournisseurs - 3 BRASSEURS INTERNATIONAL SAS	450 817	
TOTAL	465 490	-

PRODUITS FINANCIERS	
768001 Produits financiers groupe	6 811
TOTAL	6 811

NOTE N° 2

COMPTES DE REGULARISATION

	2010
ACTIF	EN €
Produits à recevoir	1 052
Charges à étaler	
Charges constatées d'avance (charges d'exploitation)	2 401
TOTAL	
PASSIF	3 453
Fournisseurs - Factures non parvenues	29 520
TOTAL	29 520

NOTE N° 3

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES EN K €

	31/12/2009	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Capital	50				50
Réserve légale	5				5
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	80	18			98
Résultat 2009	18	-18			0
Résultat 2010	0		31		31
Provisions réglementées	0				0
Total Capitaux propres	153	0	31	0	184

NOTE N° 4

PROVISIONS EN €

	AU 31/12/2009	Dotations	Reprises	AU 31/12/2010
Provisions réglementées				0
Provisions pour litiges				0
Provisions pour impôts				0
Provisions pour risques et charges	83 650	54 011	77 550	60 111
Provisions pour dépréciations des titres				
Provisions sur comptes clients	380	0	380	0
Provisions dépréciation Comptes courants et autres				
Total Provisions	84 030	54 011	77 930	60 111

NOTE N° 5

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL EN €

Produits exceptionnels sur opération de gestion	0
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	17 837
Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	17 837

Autres Pénalités	917
Pénalités et amendes	
Charges exceptionnelles de gestion	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	23 636
Charges Exceptionnelles sur opérations de gestion	24 553

Dotations aux amortissements dérogatoires	0
Reprise Amortissements dérogatoires	0
	0

Résultat exceptionnel	-6 716
-----------------------	--------

NOTE N° 6

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	2010
	EN €
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Compte 40811000 : Fournisseurs - Factures non parvenues alimentaires	11 309
Compte 40812000 : Fournisseurs - Factures non parvenues Frais Généraux	18 212
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Compte 42820000 - Personnel dettes congés payés	44 440
Compte 42823000 - Provision brut temps habillage	599
Compte 42824000 - Provision brut H. nuit	1 065
Compte 42825000 - Provision brut J Fériés	5 182
Compte 42826000 - Provision prime TVA	3 708
Compte 42860000 - Personnel autres charges à payer	4 121
Compte 43820000 - Org. Soc. Charges à payer CP	15 775
Compte 43823000 - Prov charge temps habillage	206
Compte 43824000 - Prov charge heures nuit	405
Compte 43825000 - Prov charge jours fériés	1 838
Compte 43826000 - Provision charges / prime TVA	1 483
Compte 43860000 - Org. Soc. Charges à payer	833
Compte 43860100 - Taxe apprentissage	5 156
Compte 43860200 - Formation professionnelle continue	12 132
Compte 43860300 - taxe handicapés	7 000
Compte 43860400 - Participation effort construction	3 412
Compte 44860000 - Etat charges à payer	47 695
TOTAL	184 571

NOTE N° 7

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

RCH GAN	1 776,30
RCH GROUPAMA	1 870,87
REMBST MUTUELLE	549,79
TOTAL	4 196,96

NOTE N° 8

DETAIL DES INTERETS DE COMPTES COURANTS GROUPE

INTERETS C/C RECUS PAR 3 BRASSEURS INTERNATIONAL SAS EN 2010	6 811 €
--	---------

NOTE N° 9

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 2010

Détail	2010
PRUDHOMME	30 750,40
CARTES FIDELITES 2010	7 640,88
URSSAF	21 720,00
<i>Solde au 31/12/2010</i>	60 111,28

LPONTET-B
Société par actions simplifiée à capital variable
Immeuble Péricentre – Rue Van Gogh
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

434 036 612 RCS LILLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 AVRIL 2011

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010
DECISION PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 872 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau	30 872 euros
- A la réserve légale	0 euro
- Aux autres réserves	0 euro
- A la distribution de dividendes	0 euro

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

« Pour extrait certifié conforme »

Le Président, 3 BRASSEURS INTERNATIONAL SAS,
Représentée par Eric DEMONCHEAUX

